

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . .

Six mois . . .

Les ANNONCES

Se traitent de gré à gré

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

Départements

Un an . . . 10 fr.

Six mois . . . 5 fr.

Étranger

Un an . . . 12 fr.

BONIMENT

Lorsque dans quelques jours l'Assemblée nationale s'octroiera six semaines ou deux mois de vacances pour se reposer de ses longues fatigues, s'il prenait fantaisie à un simple électeur de demander : — Qu'ont fait nos députés pour la réorganisation du pays ?

L'écho répondrait : — Rien — et l'écho aurait raison.

Ils n'ont rien fait — c'est triste à dire, c'est douloureux à constater, mais c'est comme ça.

Depuis le 15 février, six cent cinquante messieurs environ, investis de la confiance de leurs concitoyens, avec la mission de remettre la France sur pied, de panser ses blessures et de hâter sa convalescence, six cent cinquante messieurs se sont réunis de deux à six heures du soir, ont parlé, discuté, ergoté, se sont interrompus, interrompus, apostrophés, et après ce laborieux et bruyant enfantement sont accouchés de quoi ?

D'une loi provisoire sur les élections municipales ;

D'une loi en quatre-vingt-quinze articles sur la décentralisation, loi dont les derniers paragraphes se votent au milieu des bâillements et des ronflements.

Quant à la réorganisation du pays, néant !

Quant à une mesure pratique effective, efficace, ayant pour résultat de changer une chose mauvaise contre une bonne, de modifier et d'améliorer n'importe quoi, inutile de chercher, connais pas !

Une fois par hasard l'occasion se présente de faire quelque chose d'utile, de s'occuper d'un sujet sérieux, de se livrer à une discussion moins oiseuse, moins stérile, moins paresseuse que les autres, — il s'agit d'établir cent cinquante millions de nouveaux impôts sur ce que les Français boivent et mangent.

Silence complet ! Tout le monde se tait, personne ne souffle mot, et parmi tous ces bavards qui ont si souvent perdu de belles occasions de se taire, il ne s'en trouve pas un qui sache profiter de cette excellente occasion de parler.

Savez-vous d'où cela vient ? Savez-vous pourquoi nos sept cent cinquante députés sont si tapageurs quand il faudrait se tenir tranquilles, et se tiennent si tranquilles quand un peu de tapage ne serait pas de reste ?

Savez-vous pourquoi à sept cent cinquante ils font par moments plus de bruit que quinze cents, et d'autres fois moins de besogne que quatre ?

Savez-vous pourquoi nous assistons, voilà tantôt six mois, à ce spectacle écœurant et décourageant d'une Assemblée nationale qui ne paraît pas se douter que la France a été vaincue et dépouillée par le Prussien, qui semble oublier que nous donnons chaque jour la pâtée à plus de deux cent mille de ces avanglés, qui perd son temps à des bavardages et à des jappages, et dont le moindre souci paraît être de s'occuper de cette chose vulgaire peut-être mais nécessaire qui s'appelle les affaires pratiques et positives, les affaires matérielles du pays ?

Cela tient à ce que nos députés pour les trois quarts, pour les cinq sixièmes ignorent complètement, absolument, radicalement ce que c'est que les affaires du pays ; qu'ils n'en ont ni la moindre notion, ni la plus petite idée.

Cela tient à ce que M. de Kerdrel croit avoir fait quelque chose pour le pays quand il a débité quelques phrases saugrenues à la tribune.

Cela tient à ce que M. Dahirel croit avoir fait quelque chose pour le pays quand il a appelé M. Tolain « communal ».

A ce que M. Tolain croit avoir fait quelque chose pour le pays quand il a appelé M. Dahirel « bourgeois ».

A ce que M. Baze croit avoir fait quel-

que chose pour le pays quand il a menacé un journaliste de le faire empoigner par les gendarmes.

A ce que M. de Mortimer-Ternaux croit avoir fait quelque chose pour le pays, quand il a jeté des bâtons à travers les courtes jambes du chef du pouvoir exécutif.

A ce que M. Dufaure croit avoir fait quelque chose pour le pays, quand il a énuméré complaisamment tous les journaux qu'il fait poursuivre.

A ce que le général Trochu croit avoir fait quelque chose pour le pays, quand il a parlé dix-huit heures durant de son mérite, de son talent, de son habileté, de ses vertus, de son génie et de son plan.

A ce que Mgr Dupanloup croit avoir fait quelque chose pour le pays, quand il a prononcé quelques phrases sonores sur les misères humaines du pouvoir temporel, misères auxquelles nous ne pouvons compatir que platoniquement, Mgr Dupanloup le sait bien, lui qui a vu les Prussiens à Orléans.

Cela tient, en un mot, à ce que sept cents membres de la Chambre, j'en laisse cinquante pour la bonne bouche, à ce que sept cents membres de la chambre auraient besoin d'être emmenés les uns après les autres dans une encoignure de porte ou dans une embrasure de croisée, pour qu'on leur dit nettement entre quatre-yeux :

Les affaires du pays, monsieur le député, ce ne sont ni les excentricités de M. de Kerdrel, ni les interpellations de M. Dahirel, ni les réponses de M. Tolain, ni les violences mal apprises de M. Baze.

Les affaires du pays ce ne sont ni les harangues interminables du général Trochu, ni les radotages de M. Changarnier, ni le lyrisme de l'évêque d'Orléans, qui n'a pas même eu le don d'émouvoir Louis Veuillot.

Les affaires du pays, — c'est l'examen sérieux, consciencieux et pratique des questions qui intéressent la prospérité et

le bien-être des Français en général et de vos électeurs en particulier.

Les affaires du pays, monsieur le député, c'est surtout et avant tout cette misérable question d'argent dont il est prosaïque de se préoccuper sans doute, mais qui malheureusement s'impose aux esprits les plus nuageux et les plus détachés des choses de ce monde.

Certes, il est agréable d'entendre ou de débiter de beaux discours, je conviens qu'il est charmant de lancer un mot vif et mordant à la tête d'un collègue qui vous déplaît, je ne discute pas l'agrément de dormir quand M. Lambrecht est à la tribune, non plus que le plaisir de ronfler quand on discute la loi de la décentralisation.

Mais l'argent, l'argent, l'argent, notre pauvre argent !

Nous sommes obligés aujourd'hui de tenir le langage d'Harpagon, la France est obligée d'être avare, elle a tant à payer !

Payer, — c'est là monsieur le député la grande et importante affaire du pays.

Une chose que vous ne devriez pas ignorer, monsieur le député, c'est que tous les jours que le bon Dieu fait, chaque citoyen français voit arriver devant sa porte :

Un brave homme à mine enfarinée et à torse nu : — c'est le boulanger, il faut le payer.

Un brave homme à mine rosée, et à doigts sanguinolants : — c'est le boucher, il faut le payer.

Un brave homme à favoris et à figure bonasse : — c'est l'épicier, il faut le payer.

Un brave homme à gilet à fleurs est à grosse chaîne d'or : — c'est le propriétaire, il faut le payer.

A la file viennent le marchand de vin, le tailleur, le cordonnier, que sais-je...

Et il faut payer tout ce monde, monsieur le député, payer, toujours payer !

Comprenez-vous maintenant, monsieur le député, que le misérable argent, que

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LA POPULARITÉ.

TABLEAU SYNOPTIQUE

A l'usage des philosophes qui seraient tentés de devenir des hommes célèbres.

JULES FAVRE.

1861

Grand avocat. — Illustre orateur. — Champion des libertés du peuple. — Gloire de la tribune française. — Courageux adversaire de la dictature impériale. — Redoutable athlète de nos luttes parlementaires. — Prince de l'éloquence. — Figure admirable d'énergie et d'intelligence, dont l'irrégularité des traits fait encore ressortir la mâle et virile beauté. — Le Washington français.

1871

Illustre bavard. — Phrasier insipide. — Orateur émollient. — Homme d'Etat pitoyable. — Traître à la liberté. — Renégat de ses anciens dieux. — Mangin politique. — Ami des Prussiens. — Convive de Bismark. — L'homme au pouce et à la pierre. — Capitulaire de Paris. — Tête ridicule qu'on dirait modelée dans du caoutchouc. — Jésuite, orléaniste, — faussaire !

AN 2000.

Avocat de grand talent, politique médiocre. — Bon dans l'opposition, mauvais au pouvoir. — A eu le mérite de revendiquer les libertés supprimées à une époque où personne ne disait mot. — Ni traître ni renégat, ni faussaire, — a trop aimé la phrase : — c'est ce qui l'a tué.

ERNEST PICARD.

1861

Le spirituel et mordant député de Paris. — Prompt à la réplique, lésé à l'interruption. — Adversaire acharné, dénonciateur infatigable des dilapidations financières du baron Haussmann. — Défenseur convaincu de la liberté de la presse. — Éloquence faite de finesse, d'habileté et d'incisions qui jette à bas en deux tours de phrase l'échaffaudage pesant et empesté des harangues ministérielles. — Taille un peu épaisse, physionomie commune en apparence, mais dont les yeux pétillent de vivacité et d'esprit. — L'enfant gâté des Parisiens : se présenterait contre le bon Dieu, qu'il passerait avec 20,000 voix de majorité.

AN 2000.

Réputation d'esprit un peu surfaite. — Le type du bourgeois de Paris, frondeur, gouaillieur, sceptique, quelquefois drôle, mais un fond léger, insouciant et ignorant.

JULES SIMON.

1861

L'austère et savant professeur de la Sorbonne, profondément dévoué aux classes populaires, à l'amélioration du sort de l'ouvrier et de l'ouvrière. L'instruction gratuite et obligatoire faite homme. — Orateur disert et érudit : parle d'abondance avec une onction convaincante. — Ne faillira jamais à

1871

Le loustic de l'Assemblée. — Un politique genre Paillasse, sans conviction, sans étude, sans consistance. — Un farceur vulgaire, incapable de faire autre chose que des calembours. — Combat la liberté de la presse, après l'avoir défendue. Libéral dans l'opposition. — Réactionnaire au pouvoir. — Aurait bien voulu devenir gouverneur de la Banque. — S'est vu obligé de refuser devant la réprobation universelle. — Gros, gras, épais, empaté, n'a pas même eu le cœur de maigrir pendant le siège.

1871

Le larmoyant et pleurnichard conférencier de la Sorbonne ; — s'imaginer être démocrate parce qu'il a écrit sur l'ouvrier et l'ouvrière deux gros livres, tirés à plusieurs éditions, qui lui ont rapporté bon. A fini par se faire nommer ministre de l'instruction publique ; fonctions qu'il considérait peut-être

le misérables impôts, que les misérables taxes, tiennent tant de place dans notre misérable existence ?

Comprenez vous maintenant ce que c'est que les affaires du pays ?

Comprenez vous que le jour où vous aurez voté une loi qui économisera trente sous par an seulement à chaque contribuable, vous avez plus fait pour le pays que si vous aviez prononcé, sans cracher, quinze discours longs comme ça ?

Comprenez vous qu'en supprimant dans chaque département administratif, un emploi inutile qui coûte dix-huit cents francs au trésor, vous aurez plus fait pour le pays qu'en appelant un de vos collègues démagogue ou réactionnaire ?

— Voilà ce qu'il faudrait expliquer à chacun des sept cent cinquante députés, dans un petit coin retiré, loin de la foule, loin de la salle des Pas-Perdus, loin de la buvette...

Seulement voulez-vous connaître le fond intime de ma pensée ?

Les députés ne comprendraient pas !

Jacques BARBIER.

Réorganisation de l'Armée.

Chacun sait qu'une des préoccupations sérieuses du gouvernement est la réorganisation de l'armée. « Il en coûte trop d'être faible », a dit M. Thiers.

Aussi serons-nous forts à l'avenir.

Oh ! les leçons de la guerre de 1870-1871 ont été une leçon, une rude leçon, une terrible expérience. Mais vienne le jour désiré de la revanche !

Nos hommes d'Etat actuels ont reconnu toutes les fautes ; ils savent par où nous avons péché ; connaissant la maladie, ils appliqueront le remède courageusement, hardiment, sans avoir égard aux vieilles traditions, aux anciens errements.

Tenez, les réformes commencent déjà, et la réorganisation de l'armée marche à grand pas.

On a débuté par l'épaulette ; l'épaulette, ça ne paraît rien au premier abord, on se figure l'épaulette comme un ornement superflu, sans aucune autre utilité que de constituer une dépense assez grande pour l'Etat et les officiers. L'épaulette est indispensable ; on a rétabli l'épaulette. Les Prussiens possèdent des canons Krupp, — fadaise ! nos soldats porteront des épaulettes !

Après l'épaulette, l'attention de M. Thiers et de nos hommes de guerre s'est portée sur l'uniforme des hussards. Avant la campagne de Prusse, où plutôt de France, il avait été décidé que toute la cavalerie légère serait uniformément costumée, ce qui semblait assez rationnel.

Eh bien, il paraît qu'une partie de nos désastres vient de là. Dorénavant, comme autrefois, chaque régiment de hussards aura sa tenue et sa couleur. Il y en aura des blancs, des rouges, des verts, des jaunes, des bleus et des marrons, des pistaches, des café au lait, des chocolats !

Vous comprenez qu'avec une si belle variété de hussards, nous nous moquons pas mal des plans de M. de Moltke.

Plus fort que ça ! Après des discussions aussi longues qu'orageuses, on a résolu de rendre à ces mêmes hussards... la sabretache !

Ah par exemple, si avec la sabretache un seul uhlan revolt sa Gretchen, — au moment de la revanche, — c'est que le Dieu des armées sera décidément du côté des amateurs de pendules.

Au fait, pourquoi n'essayerait-on pas deux sabretaches aux hussards. — une chaque côté ? Et pourquoi l'usage de la sabretache ne serait-il pas général dans l'armée, pour la cavalerie, l'infanterie et les corps spéciaux ? C'est si commode pour se jeter à terre !

Autre réforme, importante, l'artillerie aura probablement une bande jaune au pantalon. La question est vivement étudiée.

On a constaté, en effet, que la portée des pièces était en raison directe de la nuance des bandes de pantalons des artilleurs, et si nos mitrailleuses n'ont pas produit les ravages attendus, c'est que les mitrailleuses n'aiment pas la bande rouge et préfèrent la jaune. Capricieuses, ces mitrailleuses !

Par exemple, une modification ardemment souhaitée par tous les gens réfléchissant un peu, c'est la suppression du passe-poil jaune pour l'infanterie.

On ne saurait croire à quel point le passe-poil jaune a influé sur notre mauvaise fortune. Nos généraux étaient inhabiles, l'intendance fonctionnait mal, les soldats étaient indisciplinés — le passe-poil jaune faisait tout le mal. On le lui fera bien voir.

Seulement on veut à cet égard s'entourer de toutes les lumières possibles ; il ne faut pas agir à la légère ; le passe-poil jaune sera condamné avec toutes les formes légales, après trois enquêtes, six contre-enquêtes, quinze rapports et vingt-trois commissions !

Outre ces réformes réellement sérieuses et dont l'efficacité n'a pas besoin d'être démontrée, nous pouvons en indiquer une série dont la solution ne se fera point longtemps attendre. On s'occupe fébrilement de déterminer :

— Le nombre des poils de moustache qu'on tolérera aux simples soldats et aux officiers.

— La longueur de la barbe des sapeurs. Un général propose 15 centimètres 3 millimètres, un autre 14 centimètres 9 millimètres ; M. Thiers désirerait 15 centimètres 6 millimètres.

— Reste à connaître l'avis des bonnes d'enfants.

— Le nombre des clous qui doivent garnir la semelle des chaussures de nos troupiers. Un colonel du génie voudrait que la cavalerie — usant moins de chaussures que l'infanterie, — eût droit qu'à un seul rang de clous, tandis qu'un officier supérieur de lanciers tient à deux rangs de clous au moins pour la cavalerie.

— La nuance des doublures de poche des tuniques. Les opinions sont divisées à cet égard, néanmoins la nuance bleu de ciel a des chances pour le moment.

— La distance à laquelle le soldat doit regarder devant lui au commandement de « Fixe ! » Le ministre de la guerre penche pour les quinze pas réglementaires ; mais M. Thiers demande quinze pas et demi. On doute que la commission résiste au vœu du chef du pouvoir exécutif.

Etc., etc., etc.

Une fois toutes ces réformes accomplies, toutes ces améliorations réalisées, une fois notre armée réorganisée sur un pied aussi formidable, nous débiterons l'Europe entière, et Bismarck et Fritz et de Moltke, et M. Thiers pourra s'écrier dans un de ces mouvements oratoires dont il a le secret :

La France a retrouvé son armée !

H. P.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE.

Compte-rendu analytique.

M. Grévy, avec un profond bâillement : Aaaaaah !

1er écho : Aaaaaah !

2e écho : Aaaaaah !

3e écho : Aaaaaah !

M. Grévy : L'ordre du jour appelle la discussion sur l'article 47 de la loi Décentralisation.

Qui demande la parole ?

Voix à droite : Qu'il fait chaud !

M. Grévy : Personne n'a plus d'observations à faire sur l'article 47 ?

— Non ! non !

M. Grévy : Je mets aux voix l'article 47. L'article 47 est adopté.

Agence Havas aux journaux : L'Assemblée continue l'étude de la loi de décentralisation. Après une discussion peu animée, l'article 47 a été adopté sans opposition sérieuse.

M. Grévy : Aaaaaah !

1er écho : Aaaaaah !

2e écho : Aaaaaah !

3e écho : Aaaaaah !

M. Grévy : L'ordre du jour appelle la discussion sur l'article 55 de la loi de décentralisation.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?

Voix à gauche : Ouf ! quel étouffoir !

M. Grévy : A-t-on d'autres objections à présenter sur l'article 55 ?

Voix au centre : De quoi parle cet article ?

Voix à droite : Qu'est-ce que ça vous fait ?

M. Grévy : Attendez ! Si vous voulez que je lise....

La voix au centre : C'est inutile : je retire mon amendement.

M. Grévy : Alors je mets aux voix l'article 55.

L'article 55 est adopté.

Agence Havas aux journaux : L'Assemblée continue la discussion de la loi de décentralisation. Après une discussion assez calme, l'article 55 est adopté.

M. Grévy : Aaaaaah !

1er écho : Aaaaaah !

2e écho : Aaaaaah !

3e écho : Aaaaaah !

M. Grévy : L'ordre du jour appelle la discussion de l'article 74 de la loi de décentralisation.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?

— Erron !

M. Grévy : Je n'ai pas entendu : veuillez développer votre amendement.

— Ne faites pas attention, monsieur le Président, c'est M. Benoist d'AZY qui parle.

M. Grévy : Ah ! bien ! Ne l'interrompez pas.

Un membre à droite : Je demande à poser une question préalable.

M. Grévy : Parlez.

Le membre à droite : Qu'est-ce que c'est que la décentralisation ? (Rire général.)

M. de Saint-Victor : La Décentralisation journal de Lyon, bureau, rue....

— Ah ! c'est un journal ?

— Non ! non !

— Que vous importe ?

— Pourtant, je voudrais savoir.

M. Grévy : C'est bien long à expliquer. Cependant, si quelqu'un....

— Assez ! assez ! Aux voix !

M. Grévy : Je mets aux voix l'article 77.

M. Bethmont : Nous perdons beaucoup de temps....

M. Grévy : C'est vrai.

M. de Bethmont : Si, pour aller plus vite, on mettait également aux voix l'article 77.

M. Grévy : Mais je n'y vois pas d'inconvénient. Je mets aux voix les articles 77 et 77.

Agence Havas aux journaux : L'Assemblée continue la discussion de la loi de décentralisation. Après une séance signalée par quelques incidents, les articles 74 et 77 ont été adoptés.

Et ça dure comme ça depuis un mois ! Une rude Chambre, Messieurs, nous avons là !

Et une fameuse loi que cette loi sur la centralisation !

G. R.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Notre Conseil municipal commence à ranger.

Comme les honnêtes filles, il ne fait guère parler de lui, — et nous n'hésions pas à le féliciter sans réserve de ce fait à des idées plus sensées et plus pratiques s'il n'y avait sous sa roche certain projet solennel scolaire terminée par un banquet dans lequel on verrait les citoyens Bon Barbecot, Chaverot et autres, dévorer des montagnes de charcuterie en compagnie de jeunes élèves de nos écoles et de leurs tuteurs et institutrices.

On va même jusqu'à dire que la municipalité aurait voté pour ces réjouissances somme de dix-huit mille francs, et notamment à acheter des assiettes et des tasses.

Nous voulons bien croire qu'il n'y a rien de vrai dans de semblables rumeurs, car autrement la plaisanterie usée et épuisée passerait la mesure.

Sans doute, il est bon de s'amuser, nous comprenons que le Conseil municipal ait besoin de distractions, — mais ces distractions seraient tout-à-fait hors de propos et toucheraient au grotesque.

Car enfin, supposez, — tout est possible, — supposez qu'un ou deux, ou trois conseillers municipaux, surpris par leur leur, se laissent aller, — je ne dis pas ça arrive, mais, mon Dieu ! nous sommes tous mortels, — se laissent aller à une sorption exagérée de liquides... Quel exemple et quel exemple pour les jeunes gens !

ses convictions républicaines, — fruit de longues études et de profondes réflexions. — Figure noble et sereine, où se reflète la simplicité majestueuse du philosophe antique.

comme obligatoires, mais qui, à coup sûr ne sont pas gratuites. — Républicain doctrinaire dont tout le programme consiste à débiter d'une voix haïmée des discours noyés dans d'abondantes larmes. — Ressemble à un maître d'école endimanché et s'appelle Jules Simon Suisse. — Un des plus remarquables spécimens de la grande race des Bénissours

AN 2000.

Professeur instruit, orateur classique. — Débordant d'attendrissement et de bonnes intentions : incapable de les mettre en pratique. — Aurait dû ne jamais quitter la Sorbonne, où il serait resté excellent professeur et conférencier populaire au lieu de devenir ministre médiocre.

JULES FERRY.

1869

Avocat distingué. — Economiste sérieux. — A publié sur les finances de la ville de Paris, une série d'articles remarquables sous le titre humoristique de : *Comptes fantastiques d'Hausmann*. — Va donner du fil à retordre au grand baron. — Elocution vive et facile. — De l'esprit. — Allures distinguées. — Air gentleman.

AN 2000.

Un homme de talent ordinaire qui a voulu forcer la note. — Bon pour être ambassadeur, mais pas plus.

ADOLPHE CRÉMIEUX.

1869

Le vieux républicain de 1848. — Fidèle à ses opinions de trente ans. — Très-laid, mais, tant d'esprit ! une éloquence si nette, si vive et si incisive. — Un atout de plus dans le jeu de la République.

1871

Encore un Jules ! — Ignorant poseur et faquin. Passait pour avoir quelques notions administratives. — A commis plus de balourdises en quatre mois, que le baron Hausmann en quinze ans. — Se considère néanmoins comme un homme supérieur, et demande à être nommé ambassadeur en Amérique, avec de forts appointements. — C'est là le fond de sa politique. — Au physique, un garçon de café qui joue au gentilhomme.

L'éternel et sempiternel rabâcheur de ses hauts faits de 1848. — En proie à une sénilité qui touche à l'enfance. — Le grotesque organisateur de la défense nationale en province. — Se faisait rire au nez par les pions qu'il passait en revue. — Un macaque habillé.

AN 2000. Excellent avocat, mais déplorable ministre ; — a eu le grand tort d'accepter la loi de la défense nationale, à une époque où il eût été plus convenable pour lui de se retirer dans un asile de vieillards politiques.

TROCHU.

1870. — Septembre.

Le seul général qui nous reste, — l'unique tacticien à opposer à M. de Moltke. — L'héroïque gouverneur de Paris. — L'homme de la situation. — Le Tancrède de notre siècle. — Le flar et dévoué de la patrie !

1871. — Mars.

Un Olivier militaire. — La parole longue et courte. — Un homme de guerre digne de ses inspirations à Saint-Gervais. — Le Trochu, surnom du plan Trochu. — Le Trochu français. — Un homme d'Etat, un imbécile, un homme à livrer aux Prussiens le plateau d'Azun. — Un homme qui a tenté une sortie sérieuse. — Revenu les murs de Paris couverts de mille gardes nationaux impatients de combattre, qui brûlaient d'aller ser l'armée prussienne. — Un général de son temps, un jésuite.

AN 2000.

Trop orateur pour un homme de guerre ; — s'attendait à faire des discours lorsqu'il eût fallu agir. — Capitaine de second ordre, aurait fait un excellent chef de corps, à condition que son régiment eût été organisé, habillé, équipé, discipliné, et n'eût manqué ni de munitions, ni de vivres. Ne saurait être accusé sérieusement de l'insuccès des sorties de Paris, — parce que le succès de ces sorties n'était pas possible avec les éléments dont il disposait.

Somme toute, un bon général de division qui a eu la malheureuse chance de se voir placé la tête d'un régiment au dessus de ses forces.

D'AURELLES DE PALADINE.

1870. — Décembre.

Un énergique et vigoureux soldat. — Sévère jusqu'à la rigueur, inflexible jusqu'à la dureté. — A rétabli la discipline dans l'armée de la Loire. — Vainqueur de Coulmiers, libérateur d'Orléans, a le mérite d'avoir enfin ramené la victoire sous nos drapeaux.

1871. — Janvier.

Un général mou, indécis, sans résolution, abandonné subitement les positions de Orléans, s'est retiré sans combattre avec une armée de deux cent mille hommes, munie de cent mille fusils. — Perdait son temps à commander des masses, au lieu de surveiller les opérations tactiques. — Réactionnaire du reste, et éternel.

Quel discrédit jeté sur notre administration !
Allons ! non, ce n'est pas possible : ce projet de gaculet n'a jamais existé, et ce sont les jésuites qui font courir ce bruit.

Si le Conseil municipal se range, en revanche, la garde nationale se dérange singulièrement.

Il s'en est passé de jolies, paraît-il, au poste de la Banque ! Voyez-vous ces gardes nationaux, hommes mariés, établis, pères de famille, et puis....

Nous ne reviendrons pas sur cette aventure de corps de garde commentée par tous nos confrères ; mais ce qu'il y a d'amusant, c'est l'indignation vertueuse avec laquelle les officiers de quelques bataillons incriminés sont décriés contre l'imputation de sembler des légères.

Accuser le 7^e bataillon ! peut-on bien ! Des gardes nationaux si tranquilles, si rangés, si sages !

Dire ça du 9^e, ah ! schoking ! du 9^e où, depuis le sapeur jusqu'à la cantinière, tout le monde a fait vœu de chasteté !

Et le 8^e ? le 8^e n'a pas répondu.... Diable !

Nos bons amis les excellents Prussiens, poussant la générosité jusqu'à ne pas compter une par une, jusqu'à ne pas faire sonner sur le marbre chacune des pièces composant les cinq cents millions qu'on vient de leur payer, — nos excellents amis les Prussiens viennent enfin d'évacuer trois de nos départements :

L'Eure, la Somme, la Seine-Inférieure. Depuis quelques jours, les habitants d'Eureux, d'Amiens et de Rouen, passent leur temps à laver à grandes eaux et à désinfecter les campements, postes et logements occupés par ces messieurs.

Car les Prussiens ne sont pas propres, chacun sait ça, — ils sont même très-sales.

Et nous ne parlons pas seulement des simples troupiers, des caporaux ou des sergents. Non, non ; depuis le sous-lieutenant jusqu'aux princes du sang, ils ont les mêmes instincts, les mêmes habitudes, les mêmes goûts de malpropreté dégoûtante et révoltante.

Voici, à l'appui, deux faits qui ne sont pas un conte, et dont nous garantissons la parfaite authenticité :

A Joinville (Haute-Marne), le prince Frédéric Charles, neveu de l'empereur Guillaume, le prince Frédéric-Charles, logé dans le château des ducs de Guise, a fait ses ordures dans son seau à toilette.

A Montier-sur-Sault (même département), le même prince Frédéric Charles, logé chez M. X..., maître de forges, a fait ses ordures dans sa cuvette et a mis la cuvette dans son lit.

Ainsi, l'ignominieuse et ignoble saleté prussienne n'est pas seulement le fait de la

grossièreté de quelques soudards ivres, — non, elle vient de plus haut.

C'est une question de règlement et de discipline dont les felds-marchaux sont les premiers à donner l'exemple.

On est sale et ordurier en Prusse, parce que c'est l'ordre.

Et c'est cette nation de chiens qui prétend nous civiliser.

On en aura pour longtemps du reste à raconter les exploits de ces travailleurs de grandes routes.

Notre confrère du *Journal de Lyon*, M. Schnéegans a publié dernièrement sur le siège de Strasbourg un ouvrage fort intéressant, écrit avec une grande exactitude de détails et de renseignements, une impartialité complète et dont chaque page déborde de patriotique indignation contre les bonapartistes et les incendiaires de Strasbourg.

Il y a dans le livre de M. Schnéegans des choses bien curieuses touchant les rapines et les exactions du général Werder et de ses dignes troupiers.

Du 2 au 5 octobre, en trois jours, le général Werder fit payer à Strasbourg ruiné et affamé, dix-neuf cent quatre-vingt-quatorze francs pour son logement et sa nourriture.

Précédemment le général de Mervens, le jour de son entrée dans la ville, s'était fait servir à l'Hôtel de la Fignette, le dîner suivant :

Dix couverts à 20 francs par tête, ceci pour la nourriture.

Maintenant pour les liquides : 6 bouteilles de chambertin, 6 bouteilles de Saint-Julien, 3 bouteilles de vin de la Moselle, 10 bouteilles de Champagne—Roederer et trois flacons de liqueurs.

On réquisitionnait à Strasbourg jusqu'aux allumettes. — Chaque matin on voyait arriver à la Mairie le même *Feldwebel* muni d'un bon de réquisition pour deux boîtes d'allumettes.

L'adjudant de service prenait gravement 20 centimes dans son gousset et gravement les mettait dans la main du Prussien qui empochait sans vergogne cette aumône et revenait la toucher le lendemain.

Pillards, voleurs, orduriers, seulement pas fiers quand il s'agit d'argent.

Mais plaie d'argent n'est pas mortelle, et nous ririons volontiers de ces rapacités et de ces voracités allemandes, s'il n'y avait en outre tant de bras et de jambes cassés, tant d'invalides, tant de veuves, tant de marmots orphelins.

Dans le but de venir en aide à toutes ces infortunes, une société de jeunes gens de notre ville, aidée du concours des officiers de l'armée, a organisé pour samedi 29 et dimanche 30 juillet, c'est-à-dire aujourd'hui, une grande fête de bienfaisance, dont le programme affriolant s'étale sur toutes les murailles.

Concert à l'Aleazar, promenades en musique, joute sur le lac de la Tête-d'Or, courses

de régates, mâts inclinés, jeux, illuminations et girandoles, feu d'artifice, apothéose nationale, etc., etc.

Ce sera complet et d'un prix accessible à toutes les bourses : 1 fr. et 50 centimes.

Espérons que le beau temps ne sera pas assez prussien pour refuser d'être de la fête.

— Décidément on ne veut pas lever l'état de siège à Paris ?

— Ça se comprend, a répondu Calino, puisqu'on cherche à asseoir la République.

HECTOR PERIÉ

L'impôt sur les matières premières.

Nous nous empressons de publier les renseignements qui nous sont envoyés de Versailles, par notre correspondant spécial, touchant cette question si importante pour nos industries.

Comme on le verra, le gouvernement et la commission du budget sont complètement d'accord et n'ont jamais varié à l'égard de cet impôt bienaimé de M. Poyer-Quertier.

Lundi.

Après avoir entendu les délégués des diverses industries qui ont convaincu M. Poyer-Quertier de l'absurdité de ses conceptions financières, le ministre des finances s'est décidé à... persister dans son erreur.

Les matières premières paieront 20 0/0 d'entrée avec drawbacks.

Mardi.

La commission du budget a adopté le droit de 20 0/0, avec drawback, à midi 45.

A 1 heure moins 5, la commission du budget repousse le droit de 20 0/0 et adopte un droit faible de 2 0/0. Tout le monde est d'accord.

Mercredi.

M. Thiers ne veut que le droit de 20 0/0 avec drawbacks ; les délégués protestent.

Dans l'après-midi, M. Thiers se ravise et accepte un droit fixe de 5 0/0.

La commission du budget s'empresse de revenir sur sa décision de la veille.

Jeudi.

La commission du budget repousse le droit

de 20 p. 0/0, et ce droit de 20 p. 0/0 c'est bien décidé : les matières premières entreront en franchise.

Vendredi.

Tout est remis en question : M. Poyer-Quertier refuse d'abandonner ses 20 p. 0/0 et son drawback.

M. Thiers parle beaucoup de lui. Un membre de la commission du budget devient fou. Les autres vont prendre un bain froid.

Samedi.

Tout est arrangé : M. Thiers, M. Poyer-Quertier, la commission du budget et les délégués des industries s'embrassent. On décide qu'on ne décidera rien.

(La suite au prochain numéro.)

LES ENNUIS DE M. KELLER

Un honorable, très ennuyé en ce moment, est M. Keller, député de Belfort.

On se rappelle que M. Keller, éditant à une antipathie profonde contre « le fou furieux Gambetta » a rejeté l'ordre du jour de M. Marcel Barthe, relatif au pouvoir temporel, — uniquement parce que cet ordre du jour était accepté par Gambetta.

Or, depuis cette séance mémorable, il n'est pas de mauvais tours que « l'ex-dictateur de Bordeaux » ne cherche à jouer son collègue, en exploitant cette répulsion invétérée pour sa personne, ses opinions et ses agissements.

Il suffit de citer quelques exemples pour qu'on puisse avoir une idée du raffinement que le protecteur de Pipe-en-Bois apporte dans sa vengeance.

M. Keller a un faible pour le nankin. — Gambetta s'est empressé de faire l'emplette d'un paletot de cette étoffe légère, — ce qui a obligé naturellement M. Keller à changer de costume et à étouffer sous une épaisse redingote de drap bleu de roi.

M. Keller a une préférence marquée pour le sirop de groseille.

Aussitôt que le député de Belfort se dirige vers la buvette, M. Gambetta se précipite sur ses talons et se verse une forte rasade du rafraîchissant en question, — ce qui met M. Keller dans la nécessité de boire du vermouth, quoiqu'il le déteste, ou du Raspail, quoiqu'il le considère comme contraire à ses opinions.

M. Keller va souvent dîner dans un restaurant de la rue des Réservoirs, où il dévore des rognons à la brochette pour lesquels il a un goût décidé.

Gambetta ne manque jamais de se trouver au même restaurant, quelques minutes avant l'arrivée

deux cent mille suffrages. — Le champion de la régénération des travailleurs.

contre. — Le socialiste en chambre. — Le mauvais petit b....

AN 2000.

Ecrivain et orateur de talent. — Socialiste platonique, qui n'a pas fait faire un pas à la question sociale, parce qu'il lui a manqué ce qui manque généralement à tous les inventeurs de systèmes : l'étude pratique des questions.

GAMBETTA.

1870. — Octobre.

L'âme de la résistance à outrance. — Le fougueux patriote qui va réveiller le pays de sa torpeur, faire sortir des armées de terre, créer des généraux et électriser nos jeunes légions. — Le Carnot de 1871, dont la main vigoureuse, la volonté énergique et la vaste intelligence sauront organiser, préparer et remporter les victoires.

Le grand citoyen qui va repousser l'invasion et sauver le pays !

AN 2000.

Un jeune homme ardent, qui avait beaucoup de patriotisme, beaucoup d'énergie, beaucoup de bonnes intentions, — mais trop de tempérament et pas assez de géographie.

ADOLPHE THIERS.

1850.

Foutriquet, Pichon, Mirabeau-Mouche. — Tom-Pouce politique. — Petit farceur arriéré, entêté, ridicule. — Mélange de conservateur et de révolutionnaire, d'orientalisme et de bonapartisme : solide panachée de toutes les opinions, de toutes les nuances, de tous les partis et de tous les drapeaux. — Caméleon politique qui, à travers tous ses virements, revirements et sauts de carpe, n'a jamais cherché qu'une chose : son intérêt.

AN 2000.

Vieux diable qui s'est fait ermite vers la fin de ses jours. — Politique habile mais à courte vue, financier expérimenté mais économiste arriéré, qui a eu cette chance singulière de devenir chef du Pouvoir exécutif, vu la grande pénurie d'hommes politiques connaissant le maniement des affaires publiques.

Devenu l'homme nécessaire et indispensable de la situation, en vertu du vieux proverbe : Au milieu des aveugles....

L. LECLAIR.

AN 2000.

Ancien général de brigade — Manquait de l'envergure suffisante pour commander une armée improvisée de deux cent mille hommes.

LE GÉNÉRAL ULRICH.

1870. — Octobre.

Le héros de Strasbourg. — L'immortel défenseur de la grande cité alsacienne. — Voulait se faire sainte plutôt que capituler. — N'a consenti à rendre la place que pour éviter aux habitants les horreurs de la faim et du bombardement. — Digne de voir sa glorieuse mémoire consacrée par une statue d'argent. — A baptisé l'un des boulevards de Paris. — Embrasé solennellement par le père Crémieux, sur le balcon de la préfecture, à Tours.

AN 2000.

Ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. — A fait son devoir de soldat sans héroïsme extraordinaire, mais sans lâcheté et sans trahison. — N'a pas sauvé Strasbourg, parce que les chefs d'état-major français, ne prévoyant pas que Strasbourg pût jamais être attaqué, n'avaient pas songé à le mettre en état de défense. — Un oubli !

CHANGARNIER.

1870. — Août.

Le vieux soldat d'Afrique. — Le généreux patriote qui, oubliant ses rancunes politiques, apporte à l'empereur le concours de son expérience et le prestige de son nom.

1870. — Mai.

La mère Changarnier. — Une vieille brisque qui, succombant sous le poids de ses soixante-quinze années, tient des discours incohérents, entremêlés de pleurnicheries.

AN 2000.

A vécu trop vieux pour sa gloire.

LOUIS BLANC.

1871. — Février.

L'illustre historien. — Le défenseur du prolétariat, l'apôtre du socialisme. — L'élu, à Paris, de

1871. — Mai.

Le lâcheur, le tiède, le mou, l'indécis Louis Blanc. — Le semi-communard. — Ni pour ni

